

Recommandations aux auteurs

Archives des maladies professionnelles et de l'environnement

Adresse de la rédaction :

Docteur Patrick Hadengue,
Département de médecine du travail,
Faculté de médecine Cochin-Port-Royal,
24, rue du Faubourg-Saint Jacques, 75014 Paris
E-mail : patrick.hadengue@gmail.com

Les *Archives des maladies professionnelles et de l'environnement* publient des mémoires originaux, des faits cliniques, des mises au point, des revues générales et une section de *Formation médicale continue* comprenant un test, des synthèses et cas cliniques. Les *Archives* offrent des rubriques d'actualités : *Environnement*, *Revue de presse*, *Courrier des lecteurs*, *Législation* et *Agenda*. Elles reprennent également les communications des sociétés de médecine du travail dont elles sont l'organe officiel.

Concernant la section *Formation médicale continue*, s'adresser à C. Peyrethon, claire.peyrethon@gmail.com ou à l'adresse de la rédaction. Concernant les rubriques *Environnement* et *Courriers des lecteurs*, contacter Dominique Lafon, cdlafon@free.fr

Leur publication est faite sous l'entière responsabilité des auteurs. La rédaction de la revue ne pourrait, en aucun cas, être mise en cause au sujet d'articles faisant état d'informations ou d'observations recueillies dans des administrations, organismes ou entreprises nommément ou implicitement désignés et qui n'auraient pas donné leur accord en vue de leur utilisation dans une publication.

Le nombre d'auteurs doit être raisonnable (ne pas dépasser six). Utiliser la formule de remerciements en fin d'article pour signaler les personnes ayant réellement contribué à la publication. Leur responsabilité étant ainsi engagée, il est recommandé aux auteurs d'obtenir l'accord de toute personne dont le nom apparaît dans les remerciements.

De plus, les auteurs soussignés certifient que les informations contenues dans le manuscrit sont véridiques, et obtenues dans le respect des règles éthiques et légales. Ils affirment

qu'ils approuvent l'article dans sa forme finale, que le manuscrit n'a pas été publié, en tout ni partie, dans un autre journal médical ou scientifique, en français ou dans une autre langue, et qu'il ne fait pas l'objet d'une autre soumission.

Ils certifient qu'aucun conflit d'intérêts, financier ou autre, n'est susceptible d'avoir influencé l'article, qu'ils mandatent l'auteur correspondant pour signer en leur nom le contrat de cession des droits d'auteurs avec l'éditeur.

En cas de reproduction partielle ou totale d'un document publié (les références bibliographiques d'origine doivent être obligatoirement mentionnées), l'auteur correspondant remet à la rédaction, les courriers d'autorisations des auteurs et de l'éditeur (les joindre à l'article).

Tous les manuscrits sont soumis préalablement à l'avis du comité de lecture, seul habilité à décider de leur publication. Celui-ci fait part, s'il le juge utile, de ses observations et suggestions aux auteurs en leur faisant connaître les éventuelles modifications à apporter pour que le mémoire soit accepté.

En vue d'améliorer la qualité des travaux présentés et d'accélérer leur parution, les auteurs sont invités à prendre en considération les instructions ci-après et de bien vouloir s'y conformer. Elles sont aussi disponibles sur le site internet de la revue : www.em-consulte.com/produit/admp

1. MANUSCRIT

Il doit être adressé à la rédaction de la revue par mail.

En cas de difficultés importantes pour un envoi électronique, il est possible de faire parvenir l'article par voie postale à l'adresse de la rédaction, sur CD-Rom, avec une copie papier correspondante.

Les manuscrits doivent être saisis dans un logiciel de traitement de texte, Word par exemple.

Le fichier ne doit comprendre qu'un seul manuscrit.

La première page comporte : le titre en français et en anglais, les initiales du ou des prénoms des auteurs et leur nom, le nom et l'adresse du service ou laboratoire où a été réalisé le travail, le nom et l'adresse postale ET électronique de l'auteur de correspondance (envoi des épreuves pour corrections).

Le manuscrit se présente dans l'ordre suivant :

- première page ci-dessus ;
- résumé et mots clés en français et en anglais ;
- corps du texte (+ remerciements) + mention de conflits d'intérêts (cf. paragraphe 7) ;
- références.

Chacune de ces parties est séparée par un saut de page (feuille séparée).

Les tableaux, figures et légendes des figures sont présentées sur des fichiers séparés : ne pas insérer les illustrations/tableaux dans le texte.

Le texte ne doit pas dépasser 25 pages (bibliographie et illustrations comprises). Il doit être dactylographié en double interligne, avec une marge d'au moins 3 cms, au recto exclusivement, en Times corps 12 et en minuscules. Chaque feuillet doit obligatoirement être *paginé en haut et à droite*.

L'emploi répété de majuscules, de caractères italiques ou de souligné n'est pas admis.

Ne pas oublier la ponctuation et les accents, y compris sur les lettres capitales.

Il ne faut pas utiliser de tabulation excepté pour les tableaux, ne pas créer d'alinéa.

Il est conseillé de proscrire, sauf pour les citations, l'usage abusif de guillemets et de préférer l'italique. Les dates, notamment des textes législatifs, ne doivent pas être abrégées. Pour les diverses unités de mesure, seules les abréviations officielles sont admises. Les abréviations, inaccessibles aux lecteurs étrangers, doivent être explicitées.

Recommandations aux auteurs

Le *titre courant* à utiliser pour les hauts de page (moins de 55 caractères espaces compris) doit être *proposé*.

L'attention des auteurs est attirée sur la nécessité de soumettre des manuscrits de présentation impeccable, soigneusement relus et corrigés, notamment en ce qui concerne la ponctuation, avant la dactylographie définitive.

2. FIGURES ET ILLUSTRATIONS

Le nombre total des figures et tableaux ne doit pas dépasser 6. Évitez la répétition de tableaux inutiles, notamment dans les études épidémiologiques.

Les tableaux ne doivent pas faire double emploi avec le texte et être réduits au strict nécessaire.

Les appels des tableaux et illustrations doivent être clairement indiqués dans le texte, par numéro d'ordre d'apparition.

Les illustrations doivent comporter des caractères ou images de taille à supporter l'agrandissement ou la réduction dans la revue.

Les légendes, numérotées (chiffres arabes) en français et en anglais, sont dactylographiées les unes à la suite des autres en double interligne sur une feuille séparée.

2.1. Fourniture des figures sous forme numérique

Les figures ne doivent pas être élaborées avec les logiciels bureautiques (Powerpoint, Paintbrush, Word, Excel, MacDraw etc.).

Les figures doivent être fournies en format TIFF (.tif), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Pour une bonne identification des figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas. La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

3. RESUME

Un résumé de 20 lignes au minimum, en français et en anglais (*summary*), avec la

traduction du titre, doit être placé au début du texte. Le *summary* doit précéder le résumé ; le texte doit être structuré : objectif (*purpose of the study*), méthode (*method*), résultats (*results*), discussion et/ou conclusion.

4. MOTS CLES

Trois à cinq mots clés sont indiqués en français et en anglais, sélectionnés dans la liste officielle de la National Library of Medicine (www.nlm.nih.gov/mesh/Mbrowser.html)

5. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Elles ne doivent pas être démesurément abondantes, se limitant aux travaux cités et appelées dans le texte par un numéro placé en fin de phrase, *entre crochets*.

Les travaux « en préparation », « à paraître » ne peuvent pas être référencés. Un article sous presse est acceptable avec la mention de la revue où il a été accepté.

Exemples de références :

Articles de périodique

- (1) Freeman WR, Lerner CW, Mines JA, Lash RS, Nadel AJ, Starr MB, et al. A prospective study of the ophthalmologic findings in the acquired immune deficiency syndrome. *Am J Ophthalmol* 2004;97:133-42.

Supplément d'un périodique

- (1) Frumin AM, Nussbaum J, Esposito M. Functional asplenia: demonstration of splenic activity by bone marrow scan. *Blood* 2005;54(Suppl 1):26-32.

Livre

- (1) Eisen HN. Immunology: an introduction to molecular and cellular principles of the immune response. 5th ed. New York: Harper and Row; 2000.

Chapitre d'un livre

- (1) Weinstein L, Swartz MN. Pathogenic properties of invading microorganisms. In: Sodeman WA Jr, Sodeman WA, editors. *Pathologic physiology: mechanisms of disease*. Philadelphia: WB Saunders; 2005. p. 457-72.

Publication de comptes rendus de congrès

- (1) DuPont B. Bone marrow transplantation in severe combined immunodeficiency with an unrelated MLC compatible donor. In: White HJ, Smith R, editors. *MEDINFO 92*.

Proceedings of the third annual meeting of the International Society for Experimental Hematology; 2001 Sep 6-10; Geneva, Switzerland. Amsterdam, North Holland; 1974. p. 44-6.

Articles sous presse

Ils sont cités selon les exemples ci-dessus, suivis de la mention : Sous presse, année de publication.

Les mémoires de C.E.S., D.E.A., ou autres, ou de certificats d'université, les thèses et tous documents inaccessibles aux lecteurs ne sont pas admis comme références. Il est possible de les citer en les intégrant au texte.

6. PUBLICATION DES COMMUNICATIONS AUX SOCIÉTÉS

Cette publication est placée sous la responsabilité entière des secrétaires des sociétés, qui assurent la préparation des manuscrits et la correction des épreuves. Les règles de présentation précisées dans les paragraphes 1 et 5 ci-dessus sont également valables pour les communications des sociétés.

7. CONFLITS D'INTERETS

La revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêts en rapport avec les publications soumises.

Un conflit d'intérêt existe quand un auteur et/ou un co-auteur a des relations financières ou personnelles avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Les principaux conflits d'intérêt étant les intérêts financiers, les essais cliniques, les interventions ponctuelles, les relations familiales...

Tous les auteurs de la publication **doivent déclarer toutes les relations** qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt **uniquement en lien avec le texte publié**

7.1. *Au cas où il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis*

La mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : **Les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêt en relation avec cet article.**

7.2. *Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article*

La liste complète de ceux-ci doit être mentionnée

en fin de manuscrit, avant les références bibliographiques et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer. *Exemples de mention de conflits, à faire figurer à la fin du texte, sous les remerciements (le cas échéant), avec les initiales de chaque auteur :*

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise Barbot S.A.

E. L. Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise
Autres activités régulières dans l'entreprise Chups SAS

J.-J. E. Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour RTM SARL

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour Light & Co

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour EFS Associated

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour SFC

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour KKS & Son

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour Régis SA

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable Aphelion

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêt

7.3. *Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs)*

La mention suivante sera publiée dans l'article :

« Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis de conflits d'intérêt ».

8. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, DEMANDES DE REPRODUCTION

Lors de la mise en production du manuscrit accepté pour publication, l'éditeur enverra à

l'auteur correspondant un formulaire de transfert de droits par courrier électronique, qui sera dûment complété et signé par l'auteur responsable de l'article pour le compte de tous les auteurs, puis retourné à l'éditeur dans les plus brefs délais. L'auteur désigné pour la correspondance recevra gracieusement des services de l'éditeur un tiré à part électronique au format PDF.

L'auteur correspondant recevra les épreuves électroniques de son article au format PDF, ou par courrier postal si nécessaire. Les modifications portant sur le fond ne sont pas acceptées sur les épreuves. Les corrections se limiteront à la typographie. Les auteurs feront le nécessaire pour retourner à l'éditeur les épreuves corrigées, dans les 48 heures suivant leur réception, et ce, à toute période de l'année. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression sans les corrections de l'auteur.

Dès parution, toute demande de reproduction devra être adressée à l'éditeur.